

## Pourquoi lutter pour une Education Digne?

Dans ce document élaboré par la Coalition pour une Education Digne (*Coalición Educación Digna-CED*), nous présentons les lignes fondamentales de notre revendication et de notre positionnement. Ce document se base sur un autre document, plus important, présentant en détail notre demande.

L'absence d'éducation a des conséquences importantes sur la formation des citoyens et cette absence constitue un obstacle à l'exercice d'un Etat de droit et empêche que la société, dans son ensemble, agisse avec liberté réelle qui est un élément fondamental du bien-être.

Nous partons du fait que l'éducation **est un droit** reconnu par une grande majorité des pays et consacré par:

- L'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme;
- L'article XII de la Déclaration Américaine des Droits et des Devoirs de l'Homme;
- Les articles 13 et 14 de la Déclaration des Droits Economiques, Sociaux et Culturels;
- L'article 10 de la Convention sur toutes les formes de discrimination contre la Femme;
- Les articles 28 et 29 de la Convention sur les Droits de l'Enfant.

Par ailleurs, au niveau national, l'Education est **un droit consacré par l'article 63 de la Constitution dominicaine**: *“ Toute personne a droit à une éducation intégrale, de qualité, permanente, en égalité des conditions et des chances, sans autres limitations que celles qui découlent de ses aptitudes, vocation et aspirations”*.

Nous demandons donc au gouvernement dominicain de mettre en place les moyens nécessaires, en ce compris un investissement financier significatif, pour garantir ce droit. À l'heure actuelle, notre principale revendication est le respect de la Loi Générale sur l'Education 66-97 qui oblige l'Etat à allouer à l'éducation **4% du Produit Intérieur Brut (PIB)**. Ainsi, nous cherchons à défendre la gestion publique de la politique éducative qui doit faire de l'école, comme le recommande la Loi 66-97, un espace *“de formation de personnes, hommes et femmes, libres, critiques et créatifs, capables de participer et de constituer une société libre, démocratique et participative, juste et solidaire; capables de questionner la société de manière permanente; capables d'allier le travail productif, le service communautaire et la formation humaniste, scientifique et technologique avec la jouissance du patrimoine culturel de l'humanité, afin de contribuer au développement national et à leur développement personnel”* (nous soulignons) (Loi Générale sur l'Education 66-97, 1997).

L'éducation est universellement acceptée comme un facteur essentiel d'intégration et d'inclusion sociale.

En ce qui concerne l'investissement de l'Etat dans le secteur de l'éducation, le paragraphe 10 de l'article 63 de la Constitution soutient que : *“L'investissement de l'Etat en matière d'éducation, de science et de technologie devra être croissant et soutenu, en rapport avec les différents niveaux de performances macro-économiques du pays. La loi consignera les montants minimaux et les pourcentages correspondants à cet investissement. En aucun cas il ne sera permis de transférer à d'autres postes les fonds assignés au développement de ces matières”*.

La Loi Générale sur l'Education établit, dans le Titre X, article 197, que : *“Le budget public annuel alloué à l'éducation doit atteindre, dans une période de deux ans à partir de la promulgation de la loi, un au minimum de 16% des Dépenses Publiques Totales ou bien un minimum de 4% du Produit*

*Intérieur Brut (PIB) estimé pour l'année en cours, en choisissant toujours le montant le plus important [...]”<sup>1</sup>.*

Cette demande apparaît dans le Plan Décennal de l'Education 2008-2018, qui se veut un instrument de travail orienté vers l'excellence éducative.

La société civile dominicaine dans son ensemble a intégré, dans sa demande d'augmentation de l'investissement économique et d'amélioration de la qualité éducative, le plan que la société et l'Etat se sont donné pour faire face aux défis de la réalité éducative.

Le Secrétariat d'Etat pour l'Education<sup>2</sup>, le Secrétariat d'Etat pour l'Education Supérieure, la Science et la Technologie<sup>3</sup> ainsi que l'Institut National de Formation Technico-Professionnelle ont élaboré ce nouveau Plan Décennal qui intègre les différents sous-systèmes de l'éducation telle qu'elle se présente aux différents niveaux et selon les différentes modalités, faisant de ce plan une plateforme structurelle pour tout le système éducatif. L'objectif de ce Plan est que *“tous les Dominicains et Dominicaines puissent avoir accès à une éducation pertinente et de qualité [...]”<sup>4</sup>.*

*Depuis 1970, le budget moyen annuel alloué à l'éducation avoisine 2% du PIB*

Le Plan Décennal affirme que, pendant les 36 dernières années, le pays a connu la croissance la plus rapide de toute l'Amérique Latine. Cependant, le budget investi en matière éducative a toujours été inférieur à la moitié de l'investissement régional et inférieur au tiers de l'investissement en matière éducative pour les pays de la Caraïbe. Depuis 1970, le budget annuel alloué à l'éducation en République dominicaine n'a jamais dépassé les 3% du PIB et il s'est le plus souvent maintenu autour des 2%.

Le manque de ressources économiques pour l'éducation a empêché, entre autres choses, une amélioration substantielle du taux d'alphabétisme. Cette situation va à l'encontre des droits consacrés par les lois et la Constitution dominicaines puisque l'analphabétisme est un frein à l'intégration de l'individu dans la société et l'empêche de prendre des décisions collectives et d'agir de manière critique face à ce qui se déroule autour de lui. Actuellement, 11,70% de la population de plus de 15 ans ne sait ni lire ni écrire. Ce sont des personnes analphabètes : elles ne peuvent distinguer les différentes lettres de l'alphabet, ne peuvent lire un poème, la bible, une lettre ou encore un titre de propriété. Il s'agit donc de personnes qui dépendent d'autres personnes sachant lire et écrire et qui doivent faire confiance à leur mémoire parce qu'elles ne sont pas capables d'écrire un message ou un numéro de téléphone.

Par ailleurs, le Plan Décennal montre qu'il existe une différence importante entre le nombre d'années d'inscription scolaire et le nombre



*“Ne pas passer. Si vous ne savez pas lire, demandez à la billetterie. Merci.”*

<sup>1</sup> Secrétariat d'Etat à l'Education, 1997, Page 69.

<sup>2</sup> Aujourd'hui Ministère de l'Education.

<sup>3</sup> Aujourd'hui Ministère de l'Education Supérieure.

<sup>4</sup> Pour l'année scolaire 2007-2008, on estimait le nombre de personnes inscrites dans l'enseignement à 2,5 millions dont 69% dans l'enseignement primaire, 23% dans l'enseignement secondaire mais seulement 9% dans l'enseignement maternel (SEEPyD, 2009).

d'années de scolarisation, cette différence s'expliquant par les indices de redoublement et de décrochage scolaire qui caractérisent le système éducatif dominicain. Ces indices de redoublement et de décrochage scolaire conduisent à une proportion importante d'élèves dont l'âge est supérieur à l'âge théorique du cours ainsi qu'à un faible taux d'élèves diplômés. En 2007-2008, le taux d'élèves dont l'âge est supérieur à l'âge théorique du cours pour les niveaux primaire et secondaire étaient respectivement de 17,59% et 26,9%. Les taux de décrochage scolaire pour l'année 2005-2006 pour les niveaux primaire et secondaire étaient respectivement de 6,9% et 11,2%. Ce taux est particulièrement grave et il reflète en général, bien qu'il existe aussi d'autres raisons, la nécessité économique pour les jeunes de s'insérer dans le monde du travail. Il reflète également la faible diversification de l'offre d'enseignement et de formation technique de l'école secondaire dominicaine. Ainsi, le nombre moyen d'années de scolarisation pour la population de plus de 15 ans est de 8 années, selon l'Enquête Nationale de la Force du Travail (ENFT).

En ce qui concerne les enseignants, le Ministère de l'Éducation montre que pour l'année 2005-2006, seuls 57% des professeurs possédaient au moins un diplôme de licence (équivalent au diplôme des Ecoles Normales). Selon une estimation de l'enquête Gallup-EDUCA de 2005, le temps d'enseignement effectif dans les écoles publiques était de 2 heures et 36 minutes, ce qui équivaut à 52% des 5 heures prévues au programme. Si on ajoute ces deux déficiences (la qualité de l'enseignant et les heures effectives d'enseignement) aux problèmes soulevés ci-dessus, on comprend alors facilement pourquoi la République dominicaine se situe bien au-dessous de la moyenne de tous les pays latino-américains en termes de qualité de l'éducation.

En 2006, le pays s'est soumis à une évaluation comparative de la Région (élaborée par le Laboratoire Latino-Américain d'Évaluation de la Qualité de l'Éducation (LLECE) de l'OREAL/UNESCO)<sup>5</sup>. En 2009, la République dominicaine a participé au projet-pilote du Programme pour l'Évaluation Internationale des Elèves de l'OCDE (PISA, en anglais). Les résultats négatifs en matière d'éducation se dégagent à tous les niveaux et dans toutes les variantes: de tous les pays latino-américains, la République dominicaine possède le plus bas niveau en matière de lecture, de sciences et de mathématiques.

L'indice de compétitivité d'un pays est également un indicateur de l'impact du système éducatif. Ainsi, en ce qui concerne la qualité de l'éducation primaire, par exemple, notre pays occupe la 137<sup>e</sup> place sur 139 pays pour l'année 2011.

## **Les objectifs du pays quant à l'éducation *versus* le faible investissement public**

La Stratégie Nationale de Développement ainsi que le Plan National Pluriannuel du Secteur Public<sup>6</sup> proposent plusieurs axes thématiques afin d'atteindre les objectifs fixés par "Visión País"<sup>7</sup>. L'axe correspondant à l'éducation (Axe 2: Cohésion sociale, égalité des chances et faibles taux de pauvreté

---

<sup>5</sup> UNESCO (s.d.) [En ligne]: <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx>. Accédé le 16 février 2011.

<sup>6</sup> Le Plan National Pluriannuel pour le Secteur Public (PNPSP), plus connu comme le Budget Pluriannuel, est un mécanisme établi par la Loi 498-06 et réaffirmé par la Constitution. Son objectif est de guider une stratégie à moyen terme qui articule la Stratégie de Développement avec le Budget annuel. Ce Plan est actualisé chaque année et réalisé pour une période de quatre ans.

<sup>7</sup> La "Visión País" projette que pour l'année 2030 la "République dominicaine est un pays prospère, où l'on vit dignement, en sécurité et paix, en égalité des chances, dans un cadre de démocratie participative, de citoyenneté responsable et d'insertion compétitive dans l'économie globale et, qui sait tirer profit de ses ressources pour se développer de manière innovatrice et durable" (Document de base de la Proposition de Stratégie Nationale de Développement 2010-2030- Un voyage de transformation vers un meilleur pays-Ministère de l'Économie, de la Planification et du Développement-Conseil National de Réforme de l'État).

et d'inégalité) a pour objectif général une "Education de qualité pour tous et toutes" ainsi que deux objectifs spécifiques:

1. Instaurer un système éducatif de qualité, qui permette une formation continue tout au long de la vie, et qui soit propice au développement humain et à l'exercice de la citoyenneté responsable.
2. Universaliser l'éducation dès l'enseignement maternel et jusqu'à l'enseignement secondaire.

Ces objectifs coïncident avec les objectifs exprimés dans la Loi Générale sur l'Education, et ils sont prévus dans le Plan Décennal de l'Education.

En République dominicaine, l'investissement en matière d'éducation non seulement n'atteint pas ce qui est prévu par la Loi 66-97, mais en outre, il est inférieur à la moitié du budget prévu et, pour l'année 2011, s'élève à peine à 1,98% du PIB. Ceci compromet grandement les objectifs prévus par les différents plans développés par l'Etat.

Face à l'incapacité étatique de garantir le droit à l'éducation, la réponse sociale en conséquence est d'avoir recours à des fonds privés pour l'éducation. En additionnant l'investissement privé en éducation pré-universitaire (UNESCO; Morduchowicz & Duro, 2007) (soit 1,86% du PIB pour 2007 – dernières données disponibles) et l'investissement public dans l'éducation, on atteint à peine les 4% du PIB prévus légalement comme investissement public. Il est important de relever que

l'investissement privé pour toute l'Amérique Latine et la Caraïbe pour la période de 1999 à 2010 avoisine 1,32%. Cette "privatisation forcée"<sup>8</sup> de l'éducation viole clairement la Convention des Droits Economiques, Sociaux et Culturels ainsi que la Constitution puisque toutes deux établissent la gratuité de l'enseignement primaire et que cette gratuité devrait s'étendre à tous les niveaux.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la Loi Générale sur l'Education établit que l'apport de l'investissement dans le secteur de l'éducation doit s'ajuster aux 4% du PIB ou bien aux 16% des Dépenses Publiques Globales, selon celui qui est le plus important. Or, pour toute cette décennie, cet apport aurait dû correspondre aux 4% du PIB, celui-ci ayant été le plus important. Par ailleurs, le

Plan Décennal d'Education 2008-2018 fixe que le financement éducatif doit compter "*sur une augmentation progressive et soutenue de l'investissement public*".

Cependant, trois années ont déjà passé depuis la mise en place du Plan et l'investissement public se trouve toujours à 0,7 points au-dessous de l'objectif fixé pour la première année (en 2009, le pourcentage du PIB à atteindre était de 2,67). Si nous suivons la tendance linéaire d'exécution pour la période 2004-2010, seuls 2,05% du PIB seront alloués à l'éducation en 2013. Le budget approuvé pour 2011, en supposant une exécution complète de celui-ci, ne change en rien cette tendance.

*La privatisation "forcée" de l'éducation dans notre pays, a placé les dépenses personnelles à 1,86% du PIB alors que la moyenne pour l'AL et la Caraïbe est de 1,32%.*

---

<sup>8</sup> On entend par privatisation forcée celle qui résulte de la nécessité de couvrir de manière privée un service qui devrait être public. Pour de plus amples informations, voir: <http://www.perspectivaciudadana.com/contenido.php?itemid=35232>.

Or, l'investissement dans l'éducation via le PIB et les Dépenses Publiques Totales ne sont pas les seuls outils permettant de mesurer l'effort financier d'un pays quant à l'éducation. Il existe une autre manière complémentaire pour mesurer cet effort: les dépenses par élève. En opérant de la sorte, on prend en compte la manière dont sont distribués les fonds par rapport à la quantité de personnes recevant une éducation. Pour l'année 2008, les dépenses par élève pour la République dominicaine étaient de 606 US\$ en parité du pouvoir d'achat (PPA 2005) pour l'enseignement primaire et de 530 US\$ (PPA 2005) pour l'enseignement secondaire (UNESCO - Institut de Statistiques, 2011). Ces chiffres montrent que le pays investit approximativement la moitié de la moyenne régionale (la moyenne régionale simple des pays de la région atteint 1.112 US\$ et 1.177 US\$ respectivement). Cela signifie que, malgré la croissance observée du PIB/habitant, aucun effort national en matière de financement de l'éducation n'a été réalisé.

*L'investissement par élève pour l'enseignement primaire en AL est de 1177 US\$. En RD, il est de 606 US\$.*

### **Conclusions: notre revendication**

L'investissement financier de l'éducation requis par les mandats légaux n'a jamais été respecté puisqu'il n'a pas atteint la valeur minimale d'investissement du PIB ou des Dépenses Publiques Totales, selon ce qui devait correspondre. Il n'a même pas atteint les objectifs fixés postérieurement par les plans décennaux et stratégiques qui ont établi des processus graduels afin d'atteindre ce qui avait été fixé par la Loi 66-97.

Sur le plan international, et la République dominicaine n'est pas une exception, le composant éducatif le plus important est l'éducation formelle, entendue comme celle qui se donne dans une école ou toute autre institution équivalente. De cette manière, "les ingrédients" pour favoriser l'éducation sont toujours les mêmes: **des écoles, des enseignant(e)s, des bancs et chaises, des tableaux, des livres et du matériel éducatif**, entre autres ressources. Le financement, sans prétendre englober tous les composants, n'est pas plus élevé que celui qui permet de faire face au coût des apports nécessaires, bien qu'insuffisants, pour l'éducation. C'est pour cela qu'il est nécessaire de comparer ces apports et leurs coûts respectifs au niveau mondial.

Il existe quatre indicateurs permettant d'établir des comparaisons au niveau mondial : a) l'investissement dans l'éducation par rapport au PIB, b) l'investissement dans l'éducation par rapport aux dépenses totales, c) les dépenses par élève et d) les dépenses par élève par rapport au PIB/habitant. Ces quatre indicateurs montrent que:

- 1) La République dominicaine ne respecte pas sa propre législation en matière éducative et occupe l'antépénultième rang de la liste des pays latino-américains et caribéens.
- 2) Par rapport aux dépenses par élève et aux dépenses par élève par rapport au PIB/habitant, la République dominicaine occupe également les derniers rangs de la classification régionale.

Cependant, ces indicateurs ne rendent pas compte de la situation d'exclusion des enfants et des adolescents qui **se trouvent en dehors de tout système scolaire**, ni des efforts extraordinaires qui devraient être réalisés par les pays comptant un nombre proportionnellement plus important de population jeune. Pour cela, il est nécessaire d'avoir recours à l'indice financier résinifié. Celui-ci montre que le financement en matière d'éducation de la République dominicaine est plus qu'urgent

puisqu'il se trouve à l'avant-dernier rang pour l'enseignement primaire et au dernier rang pour l'enseignement secondaire.

Dans notre pays, et selon le Bulletin n° 1 de l'Observatoire du Budget Educatif (*Observatorio de Presupuesto Educativo*), "le faible investissement des trois dernières décennies a provoqué une perte

*En 2008-2009, sur 100 enfants âgés de 5 ans, 25 d'entre eux n'étaient pas encore scolarisés; ce chiffre augmente pour la population âgée de 3 à 5 ans puisque pour 100 enfants, 52 d'entre eux ne sont pas scolarisés.*

importante des chances en matière d'éducation pour une grande partie de la population dominicaine. Pour l'année scolaire 2008-2009, sur 100 enfants âgés de 5 ans, 25 d'entre eux n'étaient pas encore scolarisés; ce chiffre augmente pour la population âgée de 3 à 5 ans puisque pour 100 enfants, 52 d'entre eux ne sont pas scolarisés (MINERD, 2010). Selon les estimations basées sur les chiffres officiels, 363.000 enfants et adolescents entre 5 et 17 ans ne sont actuellement pas scolarisés (Ceara, 2011). Cette situation est une violation claire des droits de l'Homme et, de manière plus spécifique, il s'agit d'une violation au droit à recevoir une éducation, puisque tant les lois nationales comme les conventions internationales

stipulent l'obligation, de la part de l'Etat, de garantir ce droit pour toute la population".

Si on ne commence pas dès aujourd'hui à résoudre cette situation d'exclusion sociale, le problème deviendra de plus en plus important. L'éducation est un droit pour toute la vie et pas seulement pour les enfants en âge d'être scolarisés.

Enfin, il est statistiquement prouvé que les résultats obtenus dans les différentes évaluations internationales sont directement liés à l'investissement réalisé en matière d'éducation jusqu'au seuil de 5000 US\$ (PPA 2005) par élève. En République dominicaine, l'investissement est de 606 US\$ (PPA 2005) par élève, ce qui montre bien qu'il est nécessaire d'augmenter le budget alloué à ce secteur afin d'améliorer les résultats académiques des enfants qui sont déjà scolarisés, sans compter ceux qui se trouvent en dehors de tout système éducatif.

Allouer 4% du PIB à l'éducation est une nécessité nationale pour garantir à chaque personne une vie digne.